

**PROCEDURE DE RECRUTEMENT
DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

DAFPIC

1. DÉPÔT DE CANDIDATURE

A partir du lundi 1 Février 2021 le candidat intéressé par les fonctions de CFC est invité à :

- Télécharger le dossier de candidature sur le site de l'académie de Poitiers

<http://www.ac-poitiers.fr>

Recrutement / Conseillers en Formation Continue

2. RETOUR DE DOSSIER

La date limite de retour des dossiers est fixée au **lundi 29 mars 2021 à 17h00 - Délai de rigueur**

Le dossier de candidature, **pour tous les candidats** (interne ou externe), devra être adressé **par voie numérique exclusivement à :**

dafpic@ac-poitiers.fr

3. INFORMATION DES CANDIDATS

a) **Deux réunions d'information** sont organisées :

Jeudi 25 février 2021 - 14h00 - en visioconférence

Lien visio : <https://meet.starleaf.com/4464980644/app>

Vendredi 26 février 2021 - 14h00 - en visioconférence

Lien visio : <https://meet.starleaf.com/4636789002/app>

b) Les personnes intéressées peuvent solliciter une rencontre avec un CFC du Greta Poitou-Charentes sur leur secteur, afin d'affiner leur connaissance du métier et des conditions d'exercice.

4. PROCÉDURE

La procédure de recrutement comporte plusieurs phases fixées par les textes :

- Une première sélection des candidats après étude des dossiers de candidature
- Une deuxième sélection par le biais d'un entretien approfondi et un test « PerformanSe » avec les candidats retenus à la première sélection. Les candidats recevront en temps utile une convocation précisant le jour et l'heure exacts de l'épreuve.

Le conseil consultatif académique de la formation continue des adultes (CCA FCA) est alors consulté sur la composition de la liste d'aptitude conformément à l'arrêté du 14/06/1990.

A l'issue de ces opérations, la rectrice arrête la liste d'aptitude.

Les candidats seront informés, par courrier, de la suite donnée à leur candidature.

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude peuvent être ensuite désignés par la rectrice pour effectuer une année probatoire de formation, au fur et à mesure des vacances de postes dans l'académie.